

Docteur Alain et Mister Cano,

La responsabilité d'Alain Cano dans le maintien de François Stifani contre vents et marées, contre la plus évidente logique, contre les lois de la République devient aujourd'hui aveuglante.

En réunissant le 16 Janvier un CA illégal puisque composé de seulement 3 membres tous nommés après le 21 janvier 2012 et donc eux mêmes totalement illégitimes, Alain Cano a commis une faute lourde.

Tout d'abord, il méconnaît les considérants de la décision de la Cour d'Appel du 13 Janvier 2012 qui en confirmant que la fonction de Grand-Maître et celle de Président sont une seule et même fonction, renvoient François Stifani à un statut de simple membre de l'association.

Qu'en conséquence toutes les décisions, suspensions, révocations et nominations décidées depuis la démission de Stifani, sont inopposables aux membres et donc nulles et non avenues.

Alain Cano, nommé DGP en Juin, ne pouvait donc pas convoquer de CA.

Empressé visiblement de plaire à son Maître, et surtout de lui tendre une main secourable, il a outrepassé la règle simple du maçon qui est de se conformer aux lois de la République.

La stratégie mise en place par Alain Cano depuis son accession à la GMP de la Province de Guyenne et Gascogne est maintenant connue. Sous des dehors patelins et affables, tous, sauf ceux qui ont décidé d'en profiter pour accrocher quelques colifichets à leur ceinture, ont compris la manœuvre. « Je suis le seul à pouvoir contrôler Stifani, laissez-moi faire, je lutte de l'intérieur pour mettre en place la maçonnerie de demain ».

Tu parles, Charles....

En fait la soif de reconnaissance et de pouvoir d'Alain ne sont plus aujourd'hui un secret pour personne. L'amertume d'un grand nombre de frères dévoués et désintéressés, utilisés dans la construction provinciale, puis jetés sans un appel, sans une ligne d'explication témoigne des limites de ce qui s'apparente plus à management profane des hommes qu'au « ministère » qui aurait du être le sien.

Créer une garde dévouée, nombreuse (un OPA pour 20 frères) et silencieuse, sorte de petite armée rapportant prosaïquement la liste des « dissidents » et surtout diffusant aux Frères l'élixir de sommeil nécessaire (« ne vous occupez pas de ça, ce sont des affaires de parisiens, travaillez dans vos loges ») participait de cette stratégie.

Une question, Alain ; le coup de force du 16 janvier remettant en selle un Stifani un peu groggy après la décision du 13, participe-t-il de ta « lutte de l'intérieur » ?

Vu d'ici nous l'assimilons plutôt au lancement d'une bouée de sauvetage à ton bon maître et donc à un acte de complicité à son action.

Ceci dit, les choses, cette fois seront enfin claires et nous en terminerons peut-être avec les jérémiades de tes (ce sont les tiens, le pauvre Henri Pons n'ayant aucune latitude dans cette affaire, nous l'avons bien compris) officiers provinciaux de GG.

-Jérémiade numéro 1 : « Si Stifani venait à se représenter pour un nouveau mandat en décembre 2012, je démissionne ». Ça glace un peu le sang de telles déclarations de tes officiers provinciaux. Tels « actes de résistance » deviennent rares...

-Jérémiade numéro 2 : « Il faut laisser Alain Cano faire ce qu'il peut à Paris. L'autre fou (FS, je pense ?) est incontrôlable, il faut sauver les meubles ». Combien d'OPA diront publiquement à Stifani qu'il est fou, samedi 28 ?

-Jérémiade numéro trois : « Il faut laisser la justice faire son travail. Nous sommes des légalistes ».

Sur ce point nous sommes tous d'accord.

Les 83 (eh oui 83 officiers provinciaux actifs dans la province de GG pour 58 loges) OPA applaudiront donc aussi la sommation d'huissier parvenue hier à Me Legrand (dont je rappelle que vu ce qui précède elle est à ce jour la seule mandataire légale de la GLNF, n'en déplaise à François Stifani) et l'enjoignant de faire respecter les attendus de la décision de la Cour d'Appel du 13 Janvier, qui ne reconnaissent à FS et sa clique que le simple rôle de membre de base de la GLNF. (et qui demande au passage d'interdire l'entrée de Pisan à F. Stifani)

<http://ddata.over-blog.com/xxxyyy/3/58/81/18/LOI-1901/2012-01-18-Sommation-a-Legrand-suite-a-cour-appel-du-13-0.pdf>

La Maçonnerie « moderne » de Stifani et de Cano est faite d'un saupoudrage d'une spiritualité de façade masquant mal la prise en main autoritaire d'un clan sur 45000 frères bien loin des réels objectifs de cette gouvernance.

Le nombre qui donne l'argent, l'argent qui donne le pouvoir.... et le pouvoir qui rend fou.

Désolés, si c'est la maçonnerie que vous souhaitez pour nos enfants, très peu pour nous. Nous à l'ULRF, nous souhaitons des collègues provinciaux minimaux, nous souhaitons la Loge au centre de tout, nous considérons que l'immobilier n'est pas notre objectif et que le pouvoir et l'argent finissent toujours par corrompre ceux qui le manient.

Nous sommes, (il y a quand même quelques juristes sérieux à l'ULRF) de plus en plus persuadés que le Tribunal n'aura d'autre solution que de finalement prononcer la dissolution de la GLNF. Ceci est une autre histoire, mais nous pourrions alors chaleureusement remercier les fossoyeurs de notre association qui n'auront finalement pas eu la sagesse ou l'humilité de s'en remettre, comme nous le demandons depuis 2 ans, à l'élection de ses membres pour désigner un autre Grand-Maître.

C'était simple comme la démocratie. Encore fallait-il le vouloir.

Collectif ULRF-GG